



**BNP PARIBAS**

**VOS REPRÉSENTANTS**

Vos élu(e)s

**Marie-Rose Michineau**  
06 67 13 42 74

**Alexandre Berthelot**  
06 98 37 54 31

**Valérie Guevel-Poupard**  
07 60 47 28 80

**Alain Jaeckel**  
06 64 01 70 78

**Marie-Hélène Chevallier**  
06 68 75 89 97

**Alexandre Bouat**  
06 98 54 83 53

**Sandrine Tchouboukoff**  
06 65 88 41 50

**Christine Coeymans**  
06 68 24 26 49

Représentant Syndical National  
**Pierre Rivière**  
06 65 64 56 98

Représentant Syndical National  
Adjoint  
**Laurent Courrier**  
06 68 05 69 06

Contacts :

[cfdt.nationale@bnpparibas.com](mailto:cfdt.nationale@bnpparibas.com)  
01 40 14 31 89



# CSEC

## (COMITÉ SOCIAL & ÉCONOMIQUE CENTRAL)

### Déconfinement : **Le jour d'après !**

4 mai 2020

**Les élus Cfdt sont venus en séance avec de nombreuses propositions suite aux mesures gouvernementales relatives au processus de déconfinement.**

 [\*\*Retrouvez le détail sur notre déclaration\*\*](#)

La Direction Générale est arrivée une fois de plus avec un projet unilatéral et peu amendable.

Ce projet sera présenté dans sa totalité sur Echonet et une Foire Aux Questions sera disponible prochainement.

## Les mesures phares du Déconfinement

### Garde d'enfants

- Pas de recours au chômage partiel chez BNPP.
- Travail à distance à privilégier.
- Autorisation d'absence rémunérée à 100 % si le travail à distance (même en mode dégradé) n'est pas possible. Chaque situation sera analysée en fonction de la composition de la famille (nombre et âges des enfants), de la disponibilité du conjoint, de l'absence d'autres modes de garde.

les GI se chargeront de contacter les salariés concernés et de faire le point avec eux. La **bienveillance doit être de mise, on ne doit pas vous imposer des congés au-delà des 10 jours obligatoires !**

**En cas de difficulté, rapprochez-vous de vos élus Cfdt**

### Protection des salariés

Les mesures de protection des salariés ne sont pas optionnelles et devront être appliquées avec rigueur à l'intérieur de l'entreprise (port de masques, distanciation sociale, lavage des mains,..)

**Pour la Cfdt votre santé est primordiale !**

Dans cette situation inédite tous les élus Cfdt sont à vos côtés et à votre écoute

### Personnes fragiles

Si vous faites partie des personnes fragiles avec des risques avérés COVID 19 (liste sur [amelie.fr](http://amelie.fr)), vous pouvez contacter votre médecin traitant, RHG ou/et la médecine du travail qui pourra statuer.

**Pas de retour au travail sans avis médical !**

### Vos élus CFDT ont obtenu

- Suite au développement du Télétravail, la renégociation de l'accord Télétravail à compter de septembre.
- Une Commission Santé et Sécurité des Conditions de Travail de suivi du déconfinement.
- La négociation concernant la reconnaissance de l'investissement des salariés : prime Macron, chèques déjeuner, indemnisation du télétravail,...



**Vous pouvez compter sur l'engagement de vos élus Cfdt lors de ces prochaines négociations.**